

ACTUALITÉS SOCIALES



Avocats, juristes d'entreprises, directeurs des ressources humaines, magistrats...
Saisissez l'opportunité d'analyser les nouveautés sociales sous l'angle pratique !

Depuis plus de 10 ans, l'Associations des Juristes Namurois épingle pour vous les nouveautés législatives ainsi que les interprétations doctrinales et jurisprudentielles en droit du travail et droit de la sécurité sociale.

PROGRAMME

17h00 Les nouveautés légales et jurisprudentielles à ne pas manquer

- Nous réalisons la veille légale et jurisprudentielle en matière de droit social par Laura LODI (Juriste au Secrétariat social UCM) et Jérôme DEUMER (Substitut à l'Auditorat du travail de Liège)

17h45 Regards croisés sur la tension entre les notions de colocation et de cohabitation: entre évolution sociétale et fraude à la sécurité sociale

- Table ronde animée par Claude DEDOYARD (Juge au Tribunal de travail francophone de Bruxelles), Amandine DETROUX (Juriste au CPAS de Namur), Claude BOTTAMEDI (Chef de corps de la police) et France LAMBINET (Avocate au Barreau de Namur)

Informations pratiques

Lieu: Business & Learning Center de l'Université de Namur, Salle Agora, Rue Godefroid 5 à 5000 Namur

INSCRIPTION OBLIGATOIRE via le site www.ajn.be

En prévente 35€ (30€ pour les avocats/huissiers stagiaires - 5€ pour les étudiants sur présentation de leur carte d'étudiant) à verser **avant** la conférence au compte bancaire BE16 6301 8124 6074 (Code Swift BBRUBEBB) avec la mention "21/11/19 + nom(s)."

Païement le jour même: 45€ (35€ pour les avocats stagiaires - 10€ pour les étudiants).

AGREATION OBFG: * points (demande en cours) - Les attestations de présence ne sont remises qu'aux personnes qui participent à l'entièreté de la conférence.

La participation des magistrats est prise en charge par le SPF Justice exclusivement pour les participants présents. Le SPF Justice ne prend pas en charge la participation des juges sociaux.

RENSEIGNEMENT: marie.vandepontsele@unamur.be

